

Subventions exceptionnelles

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les subventions exceptionnelles suivantes :

Associations	Propositions
Amicale des Anciens Salariés de l'Entreprise SM2E : aide à la création de l'association pour le soutien des anciens salariés en difficulté et l'organisation d'activités culturelles et sportives.	1 500 €
Association Franc-Comtoise des Amitiés Franco-Chinoises : participation au transport de l'exposition sur l'écriture chinoise réalisée du 15/01/04 au 15/02/04 au Fort Griffon.	843 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit 2 343 €, est à prélever sur les crédits du BP 2004 inscrits au chapitre 65.020.6574 CS 48020.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Vie Associative et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 juillet 2004.